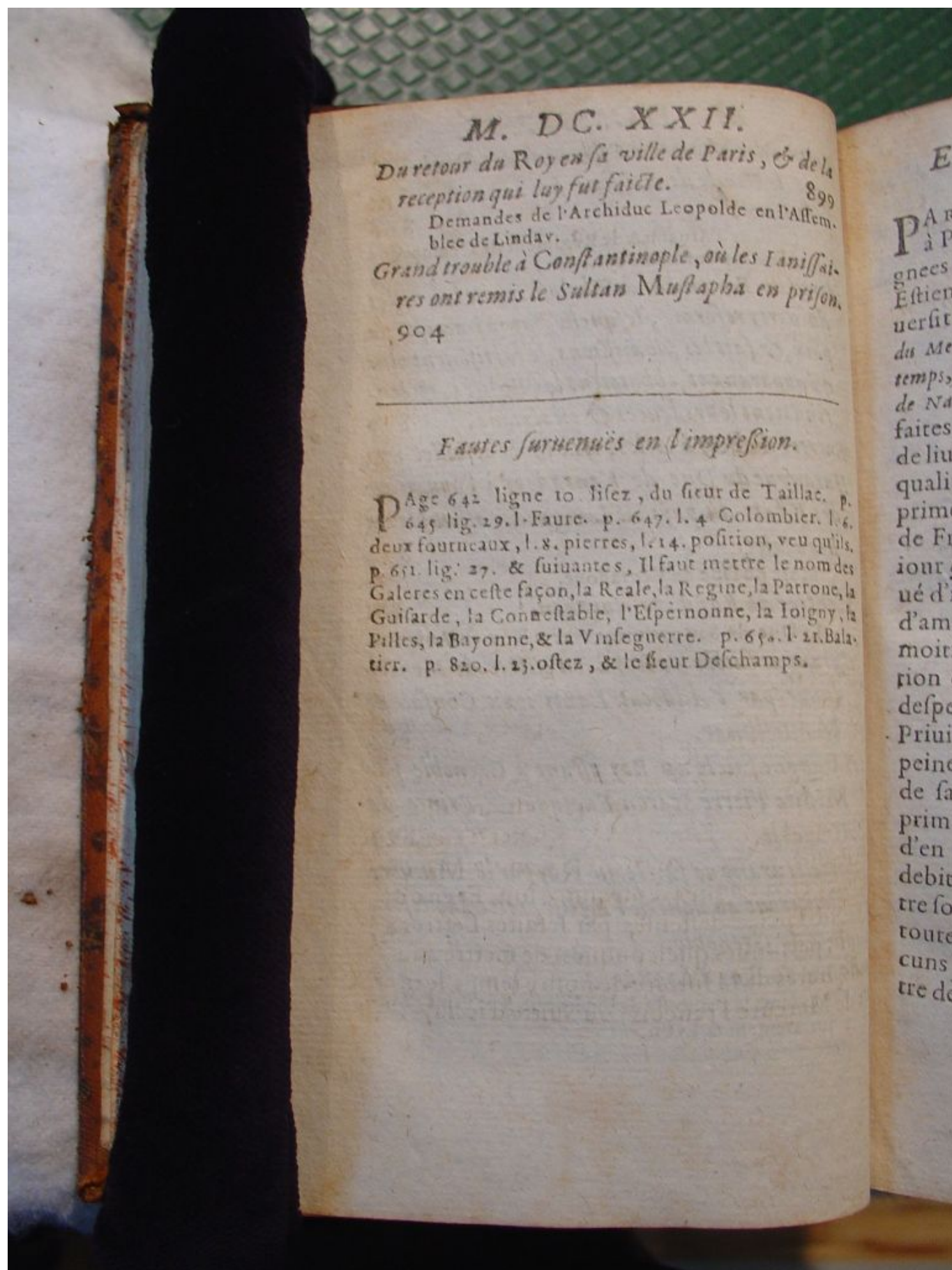


	M. DC. XXII.	
	<i>Lettres des Maire & Escheuins de la Rochelle à M. le Comte de Soissons sur la reception de la Paix.</i>	868
	<i>Le sieur d'Arnault & le Regiment de Champagne mis dans le fort Louys.</i>	
	<i>Arrest du Parlement de Tholose contre les villes du party reformé, lesquelles ayans accepté la paix, & fait les submissions, se fortifioient plus qu'auparavant, abbatoient les Eglises, & continuoient leurs leuees & exactions.</i>	870
	<i>Entrees du Roy à Arles, Aix & Marseille.</i>	873
	<i>Harangue du Duc de Ventadour à l'ouuerture des Estats du pays de Languedoc assemblez à Beaucaire.</i>	874
	<i>Mort du Duc de Ventadour.</i>	
	<i>L'entree du Roy dans Auignon.</i>	881
	<i>Le Duc de Sauoye vient voir le Roy en Auignon.</i>	
	<i>Harangue faiëte au Roy à son entree de Montellimar par l'Aduocat Lanticieux Consul de Montellimar.</i>	884
	<i>Harangue faiëte au Roy estant à Grenoble par Messire Pierre Scaron Euesque & Prince de Grenoble.</i>	879
	<i>Autre Harangue faiëte au Roy par le Ministre Bouteroue au nom de l'Eglise pretendue reformee de Grenoble.</i>	891
	<i>Entree du Roy à Lyon.</i>	895
	<i>Madame la Princesse de Piedmont, & le Prince Major arriuent à Lyon.</i>	

tome_08_table_1622_48.jpg



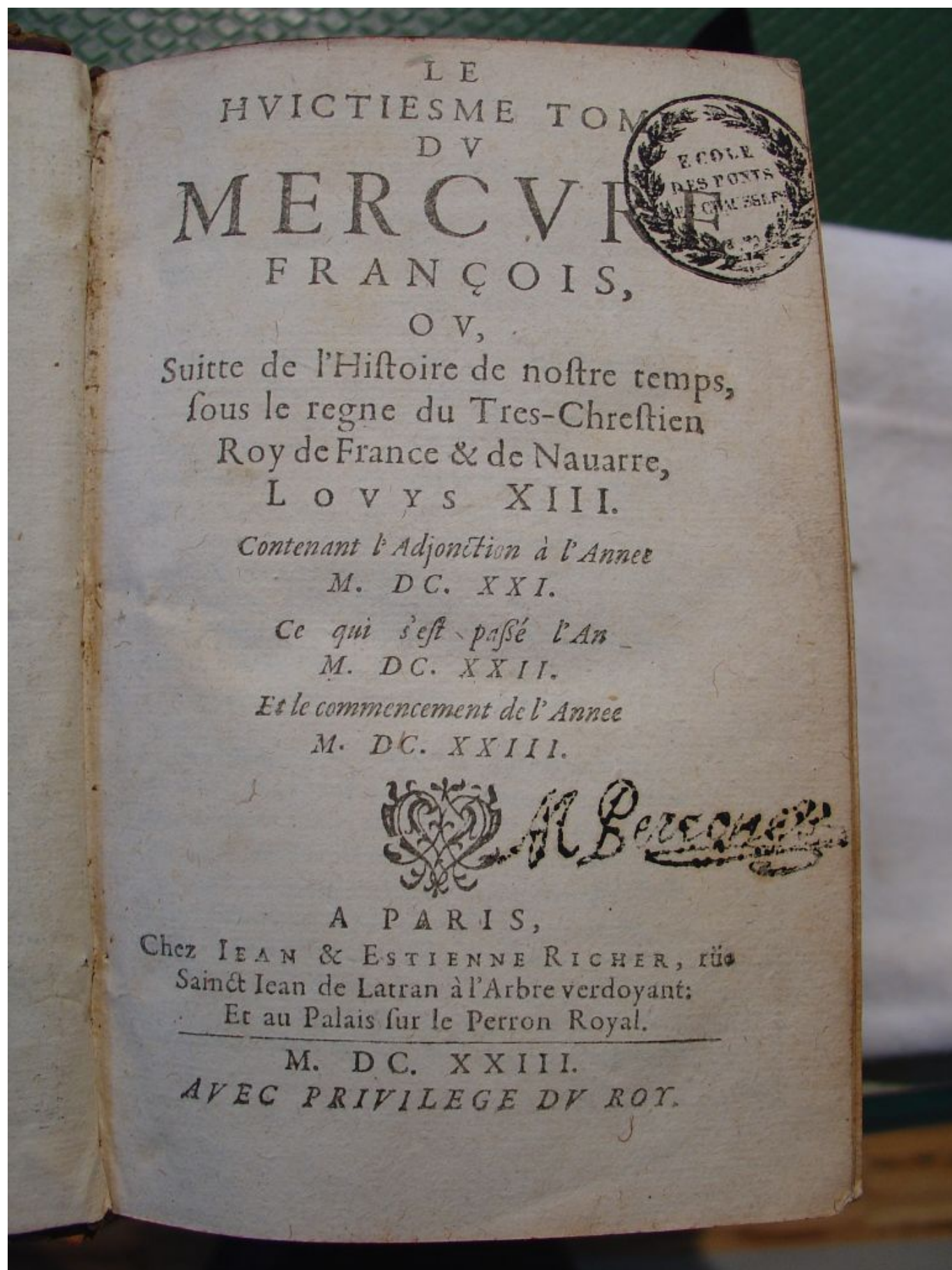
Extrait du Priuilege du Roy.

PAR Lettres de Priuilege du Roy, donnees
 à Paris le dix-huictiesme Feurier 1623. Si-
 gnees BERGERON, & seellées, Il est permis à
 Estienne Richer, Marchand Libraire en l'Uni-
 uersité de Paris, d'imprimer *Le Huictiesme Tome*
du Mercure François, ou, Suite de l'Histoire de nostre
temps, sous le regne du Tres-Chrestien Roy de France &
de Navarre LOVVS XIII. Et defenses sont
 faites à tous Imprimeurs, Libraires, Vendeurs
 de liures, & à toutes personnes, de quelque
 qualité & condition qu'elles soient, de l'im-
 primer, vendre, & distribuer dans le Royaume
 de France, pendant l'espace de dix ans, du
 iour & datte que ledit liure aura esté parache-
 ué d'imprimer, à peine de quinze cens liures
 d'amende, la moitié enuers le Roy, & l'autre
 moitié enuers ledit Richer, avec la confisca-
 tion des exemplaires contre-faits, & de ses
 despens, dommages & interests. Aussi par ledit
 Priuilege, Deffenses sont faictes sur les mesmes
 peines à tous Marchands forains, ou subjects
 de sa Majesté, que si quelques estrangers im-
 primoient ledit liure, de les acheter d'eux, &
 d'en amener en France, ny d'y en vendre ou
 debiter en quelque façon que ce soit. Et en ou-
 tre sont faictes deffenses par lesdites Lettres à
 toutes personnes quelconques, de mettre à au-
 cuns liures de l'Histoire de nostre temps le til-
 tre de *Mercuré François, ou Suite d'iceluy.*

tome_08_table_000.jpg



tome_08_table_001.jpg





A V L E C T E U R.

LE croyois que mon Septiesme Tome deust estre le dernier de mes Mercurus. Et que le nombre de sept, avec ce que ie suis Valetudinaire, m'osteroit l'enuie de continuer vn travail si penible, plein d'enuie, & si espineux.

Quand ie commençay mes Mercurus, deux choses m'y portèrent: L'une, Que tous les Historiens du temps auoient esté, ou partisans, ou fauorisans le party Huguenot, ou celuy des Ligueurs, ayans traité dans toutes leurs Histoires indignement & malicieusement les Roys, la Royne leur mere, & les Ministres de l'Estat. Et l'autre, que faisant vn Recueil de temps en temps de toutes les Relations qui se feroient, les Historiens auroient vn Guide par ce moyen de n'oublier rien dans leurs Histoires, & suiure la droicte route, sans pancher de l'un ou l'autre party, ou du costé de ceux qui en France prennent d'ordinaire quelque mescontentement.

Or s'estant imprimé depuis quelques mois trois Histoires de ce qui s'est passé en l'année mil six cents vingt-deux, faictes par vn mesme autheur (abus qui ne se deuroit tolerer) & ce sous diuers noms & tiltres, dans lesquelles lon a inferé plusieurs choses routes contraires à la fidelité de l'Histoire: le me suis trouué comme contrainct de faire encores ce Huietiesme Tome pour le mesme subject que i'ay faict les premiers, Où tu verras le Pape & l'Empereur en Paix, l'Eslecteur Palatin chassé de ses Estats apres trois grandes

AV LECTEUR.

desfaictes : Mansfeld contrainct de sortir l'Allemagne, trauffer depuis les bords du Rhin iusques sur ceux de la Meuse; donner l'alarme à la Lorraine, au Luxembourg, à la Franche Comté, & à la France, entrer dans le Henaut, donner vne bataille, se faire voye par les armes, & faire sa retraite aux premieres terres des Holandois, laissant à la mercy de l'armée de l'Archiduchesse de Brabant tous ceux qui ne le peurent fuire. Tu y verras le memorable siege de Berghe, que Mansfeld ayda à faire leuer: Les guerres des Grisons, & le miserable estat où ils sont reduicts: Sultan Osman estranglé par ses Iannissaires, qui retirent de prison Sultan Mustapha, lequel ils proclament leur Empereur, & six mois apres le remettent prisonnier: Et les victoires que le Roy Tres Chrestien a obtenues sur terre & sur mer contre les Rebelles Reformez qu'il a contrainct de luy demander Pardon & Paix.

En suiuant les Prefaces des Mercuries precedents, Ie prie ceux qui trouueront quelque chose dans ces memoires du Huietieme Tome qui merite quelque correction de me le faire scauoir, & ie ne feray faute de les corriger à la seconde impression. Adieu.



TABLE DE CE
QUI EST CONTENU
au huitiesme Tome du
Mercure François,

OU,
SVITTE DE L'HISTOIRE
DE NOSTRE TEMPS SOVS LE
regne du tres-Chrestien Roy de Fran-
ce & de Nauarre, LOVYS XIII.

Adionction à l'an M. DC. XXI.

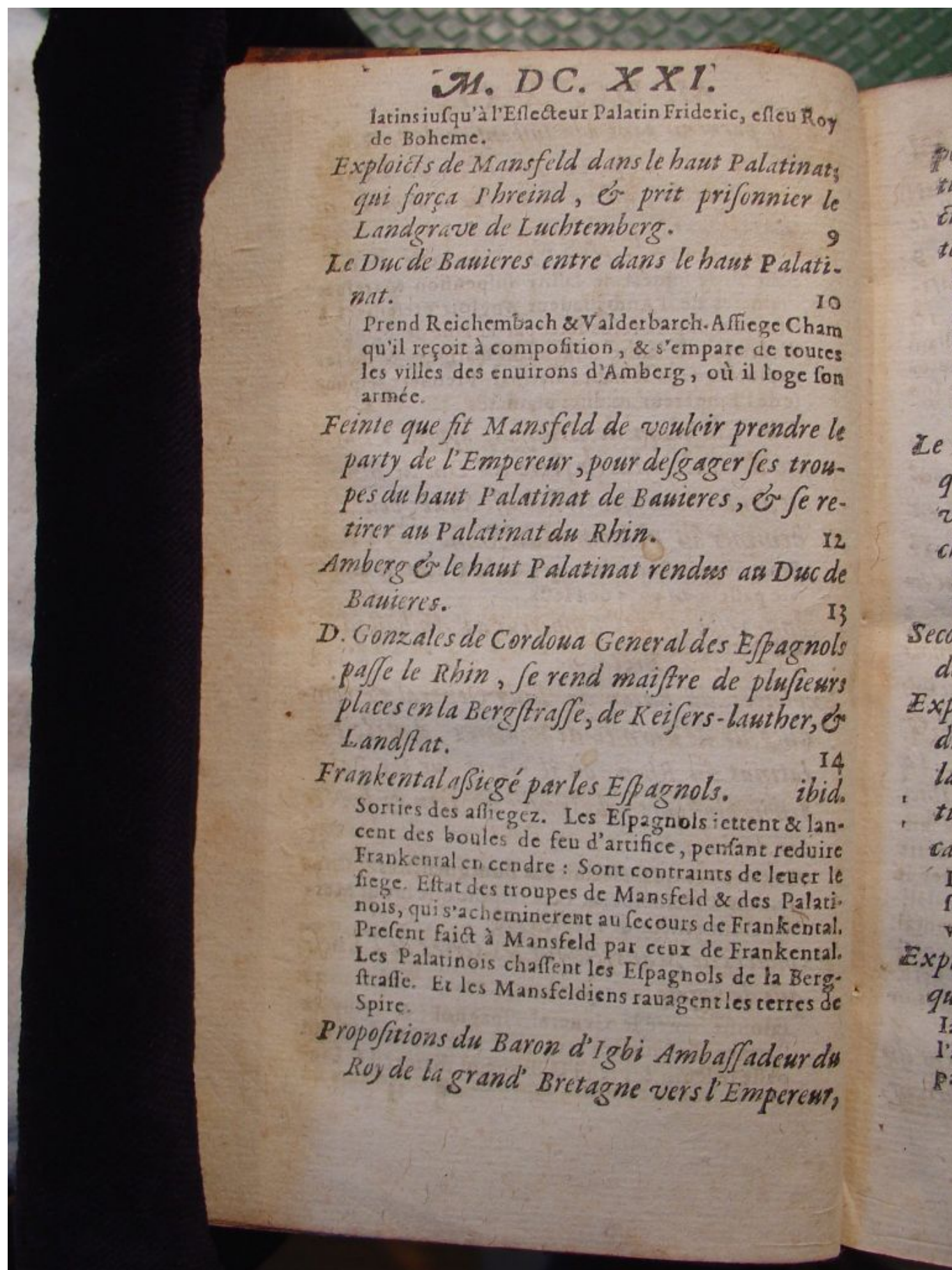
*Exhortation & Admonition du Duc de Baie-
res aux Estats du haut Palatinat, sur la com-
mission de l'exécution du Ban Imperial contre
Mansfeld.*

page 2

Description du hault Palatinat. Partage des enfans
de Louys 3. Duc & Palatin de Bauieres, & Esleeteur
Palatin du Rhin: De Louys l'aîné Empereur &
Duc de Bauieres sont descendus les Ducs de Baie-
res iusques au Duc Maximilian d'apresent: & de Ro-
dolfe fils puisné qui fut Palatin de Bauieres, & Esle-
eteur Palatin du Rhin, sont yssus les Esleuteurs Pa-
8Tome.

I

tome_08_table_1621_02.jpg



M. DC. XXI.

Pour paruenir tant à la suspension de l'exécution du Ban Imperial publié contre l'Electeur Palatin, qu'à une trefue d'armes en tous ses pays. 21

Lettres de l'Empereur à l'Archiduchesse de Brabant sur le subject de ladite suspension & trefue. Plainctes de l'Ambassadeur Anglois presentees à l'Empereur, du refus faict par le Duc de Bauieres d'entendre à ladite suspension d'armes, & de ses exploicts dans le haut Palatinat. Premiere response de l'Empereur ausdites plainctes.

Le Duc Christian de Brunsvic appellé l'Euesque de Halberstat & frere du Duc de Brunsvic, leue une armee en la basse Saxe, pour s'acheminer au Palatinat du Rhin. 27

Ses troupes estans chargees en la Duché de Brunsvic passent au pays de Hesse.

Seconde response de l'Empereur à l'Ambassadeur de la grand' Bretagne. 28

Exploicts du Baron de Tilly General & conducteur de l'armee de Bauieres, dans le Palatinat du Rhin, où il reprit sur les Palatinois plusieurs villes entre le Mein & le Neckar. 31

Les lettres qu'il escriuit aux Bourgmaistres & Conseillers d'Heidelberg. Et la response que luy fit Merve Gouverneur de Heidelberg.

Exploicts de Mansfeld sur les terres de l'Euesque de Spire. 33

Jalousie entre le General Espagnol, & celuy de l'armee de Bauieres tres-vtile pour Mansfeld qui passe le Rhin, & prend Didesheim, Krieveil & Lang

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan